

# NATIONS UNIES CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.  
LIMITEE

E/CN.14/TECO/10  
3 février 1970

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Comité technique d'experts

Addis-Abéba, 9-14 février 1970

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX A L'USAGE DES PARTICIPANTS

### Lieu et heures des séances

La Conférence aura lieu à la Maison de l'Afrique (salle des séances plénières), et la séance d'ouverture est prévue pour le lundi 9 février 1970 à 15 heures.

Les heures prévues pour les séances de travail sont de 9 h 30 à 13 heures et de 15 h 30 à 18 heures; elles sont sujettes à l'approbation des participants.

### Inscription

Les participants sont priés de bien vouloir remplir les fiches d'inscription qu'ils trouveront au bureau de réception de la Maison de l'Afrique le jour de l'ouverture, entre 9 h 30 et 12 heures.

### Admission aux séances

Des insignes ou des laissez-passer seront remis aux représentants et aux observateurs officiels au moment de leur inscription, ainsi qu'aux représentants de la presse au moment de leur accréditation.

### Langues de travail

Les langues de travail de la Conférence seront l'anglais et le français. Tous les documents officiels seront distribués uniquement dans ces deux langues. L'interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée.

### Documents

Les documents établis au cours de la réunion seront distribués au guichet de distribution qui sera installé à proximité de la salle de conférence. Ce n'est que dans des cas exceptionnels que l'on remettra aux représentants des exemplaires supplémentaires des documents qui

leur auront été expédiés avant l'ouverture de la réunion; il y aurait donc lieu que les représentants apportent avec eux les jeux complets des documents relatifs aux divers points de l'ordre du jour de la première réunion du Comité technique d'experts de la CEA, qui ont été adressés antérieurement à leurs gouvernements. Il leur est également rappelé qu'il sera impossible de leur remettre des jeux complets de documents à la fin de la réunion et qu'ils devront donc conserver soigneusement chaque exemplaire distribué, de façon à se constituer un dossier complet.

Le secrétariat regrette de ne pouvoir, faute des ressources nécessaires, assurer la frappe, la reproduction ou la traduction des déclarations faites par les délégations, ni leur assurer les services de secrétaires. Les délégations qui souhaitent faire distribuer le texte de leur déclaration au cours de la session devront en remettre un nombre suffisant d'exemplaires au préposé aux documents. Pour une séance plénière, il faut compter au moins 200 exemplaires en anglais et 200 en français.

#### Services d'information

Le fonctionnaire de l'information de la CEA est chargé d'assurer la liaison avec la presse, la radio, la télévision et les photographes. Les représentants des moyens d'information qui souhaitent suivre le déroulement des travaux devront, pour être accrédités, s'adresser au fonctionnaire de l'information ou à la salle de la presse.

#### Transport des participants

Des cars prendront les participants dans leurs hôtels respectifs le matin à 9 heures et l'après-midi à 15 heures. Ils seront également disponibles pour le retour aux hôtels à la fin de chaque séance.

#### Banque et poste

Il existe à la Maison de l'Afrique une succursale de la Banque commerciale d'Ethiopie, ainsi qu'un bureau de poste. Ils sont situés dans la rotonde, au-dessous de la salle des séances plénières.

#### Rafraîchissements

Les participants trouveront au snack bar situé dans la rotonde des rafraîchissements vendus aux prix locaux, qui sont très raisonnables.

#### Voyage de retour

Nous rappelons aux participants que, pour leur voyage de retour, ils devront faire confirmer leurs réservations suffisamment à temps auprès de la Compagnie aérienne éthiopienne qui dispose, à la Maison de l'Afrique, d'une succursale située elle aussi dans la rotonde.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de consulter le bureau de renseignements.

Soins médicaux

Les participants devant recevoir des soins médicaux (premiers secours) pendant les heures de travail peuvent se rendre à l'infirmierie de la CEA située au rez-de-chaussée de la Maison de l'Afrique.

Il est également rappelé aux participants que l'Organisation des Nations Unies ne prend pas à sa charge leurs frais de voyage ou de séjour à l'occasion de cette réunion. Ces frais doivent être pris en charge par leur gouvernement.

-----